



COMMUNE DE MEYRARGUES

Service : administration générale
Dossier suivi par : Le directeur général des services,
M. Erik Delwaulle.
04.42.57.58.02.
dgs@meyrargues.fr

Meyrargues, le mardi 23 février 2016

Le Sénateur-Maire

à

Monsieur Gilbert Bougi
31, Cours des Alpes
13650 Meyrargues

Réf. : MJ/ED-23/02/2016

Objet : Votre lettre du 15 février 2016, parvenue en Mairie le même jour – demande de renseignements bilanciers sur la reconstruction de la médiathèque.

Monsieur le Conseiller Municipal,
Cher Collègue,

Par lettre citée en objet, vous sollicitez la transmission du bilan financier afférent à la construction de la médiathèque.

Effectivement, vous avez personnellement, ou un de nos collègues faisant partie de votre groupe, déjà saisi la Municipalité d'une demande semblable.

Il vous a été répondu, en chacune de ces occasions, qu'il était nécessaire que l'opération soit, juridiquement et comptablement, complètement close afin d'établir un bilan exact de cette opération qui, à ce jour, ne peut être encore réalisé finement.

N'existent en effet que des délibérations portant sur des demandes de subventions auprès de nos partenaires reprenant des plans de financement, mais de nature prévisionnelle, des marchés attribués, des mandats de paiement correspondant et des états de dépenses ayant servi de base à la sollicitation d'acompte ou de solde des subventions sollicitées.

De même, pourrez-vous trouver dans les documents budgétaires de la commune – budgets et comptes administratifs – des éléments retraçant cette opération.

A ce jour, et quoique la médiathèque ait ouvert ses portes au public, nous sommes encore dans l'attente des derniers décomptes généraux définitifs, à fournir par le maître d'œuvre, qui permettront d'établir le bilan précis que vous souhaitez.

Il n'est absolument et bien évidemment pas dans l'intention de la Municipalité de procéder à une quelconque forme de rétention des informations pour lesquelles vous détenez un légitime droit d'accès en tant que citoyen et, *a fortiori*, en tant qu'Elu communal.

Ainsi pouvez-vous d'ores et déjà avoir accès à toutes les pièces administratives citées plus haut.

Espérant avoir répondu, ne serait-ce que partiellement pour l'heure, à votre demande, je vous prie de croire, Monsieur le Conseiller Municipal, Cher Collègue, en l'expression de ma considération la meilleure.



Le Sénateur-Maire de Meyrargues,

Mireille Jouve.